

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 09/01/2017

Reçu en préfecture le 09/01/2017

Affiché le

SLO

ID : 033-253306310-20161220-2016_004_46-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le vingt décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac

Date de convocation : 08 décembre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN -MONSEIGNE- PIASECKI – MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON

ANNULE ET REMPLACE Délibération N°2016-04-46: Conception et édition 2017 du dépliant « Balades en bateau sur l'Estuaire »

Vu le CGCT ;

Considérant l'intérêt de rééditer en 2017 le « Balades en bateau sur l'Estuaire » ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

Article 1. de prendre la maîtrise d'ouvrage de la conception et de l'impression à 3 000 exemplaires de l'édition 2017 du dépliant « Balades en bateau sur l'estuaire » ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à confier par voie de bon de commande à des prestataires spécialisés la conception graphique et l'impression pour un montant global maximum de 1 000 € TTC.

Article 3. de prélever les crédits à l'article 6238 du budget syndical.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

La Présidente


Pascale GOT